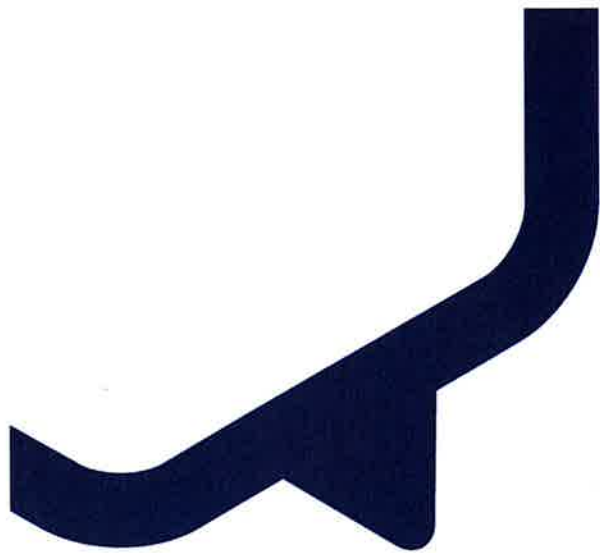




RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**FONDS DE DOTATION UNE MUSIQUE UN
SOURIRE**

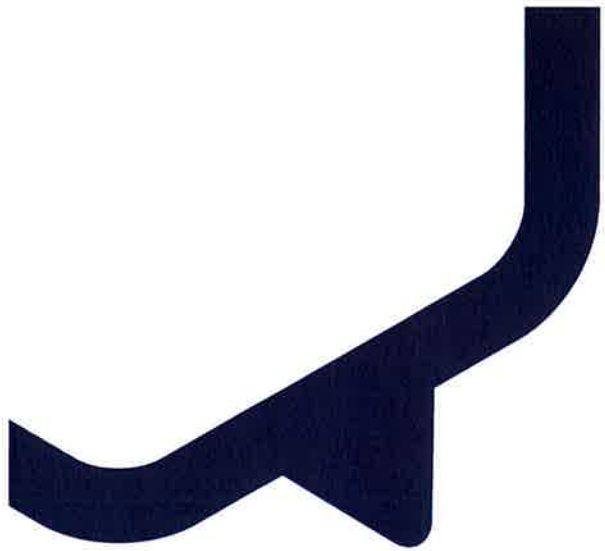
**9, rue du général de Gaulle
37530 MOSNES**

Relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025



VAL DE LOIRE AUDIT, SARL au capital de 123 800,00 €
29 B BOULEVARD JEAN JAURES, 45000 ORLEANS
RCS 487 749 384 00045

Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Versailles et du Centre



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

**FONDS DE DOTATION UNE MUSIQUE UN
SOURIRE**

**9, rue du général de Gaulle
37530 MOSNES**

Relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025



VAL DE LOIRE AUDIT, SARL au capital de 123 800,00 €
29 B BOULEVARD JEAN JAURES, 45000 ORLEANS
RCS 487 749 384 00045

Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Versailles et du Centre

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Administrateurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FONDS DE DOTATION UNE MUSIQUE UN SOURIRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note changements de méthodes de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de réglementation comptable et les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Le rapport moral et financier ne nous ayant pas été communiqué, comme le prévoit l'article R612-2 du Code de commerce, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document en vue de nous assurer de la sincérité et sa concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Orléans, le 28 septembre 2026

VAL DE LOIRE AUDIT

Commissaire aux Comptes



VAL DE LOIRE AUDIT, SARL au capital de 123 800,00 €
29 B BOULEVARD JEAN JAURES, 45000 ORLEANS
RCS 487 749 384 00045

Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Versailles et du Centre

ACTIF	Exercice 31/12/2025 (12 mois)			Exercice 31/12/2024 (12 mois)
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels, autres immobilisations				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)	0	0	0	0
COMPTES DE LIAISON (II)	0	0	0	0
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	126 000	0	126 000	184 147
Charges constatées d'avance			0	564
TOTAL (III)	126 000	0	126 000	184 711
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	126 000	0	126 000	184 711



PASSIF	Exercice 31/12/2025 (12 mois)	Exercice 31/12/2024 (12 mois)
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	15 000	15 000
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	168 221	122 847
Excédent ou déficit de l'exercice	-59 901	45 374
Situation nette (sous-total)	123 320	183 221,00
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	123 320	183 221
COMPTES DE LIAISON (II)		0
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		-
TOTAL (III)		-
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (IV)		0
DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 530	1 490
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 350	0
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (V)	2 880	1 490
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+VI)	126 200	184 711



COMPTE DE RESULTAT	Exercice 31/12/2025 (12 mois)	Exercice 31/12/2024 (12 mois)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	0	800
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	0	2 195
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	42 690	44 185
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
TOTAL I	42 690	47 180
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	0	90
Variation de stocks	0	3 864
Autres achats et charges externes	4 074	
Aides financières	100 000	
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
TOTAL II	104 074	3 954
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-61 384	43 226
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	1 483	2 165
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	1 483	2 165
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	0	16
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	0	16
2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	1 483	2 149
3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	0	0



COMPTE DE RESULTAT	Exercice 31/12/2025 (12 mois)	Exercice 31/12/2024 (12 mois)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		
TOTAL VI	0	0
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I+III+V)	44 173	49 344
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	104 074	3 970
6 - EXCEDENT OU DEFICIT	-59 901	45 374
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	0	0



ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Evènements principaux de l'exercice

Néant

Règles et méthodes comptables

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le Président du Fonds de dotation.

Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan général

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changement de réglementation comptable

Les comptes annuels de l'exercice 2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-6 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 Novembre 2022. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement.

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n° 2022-06
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



Description de l'objet social, des activités ou mission sociales réalisées et des moyens mis en œuvre

Objet social :

Le Fonds de Dotation a pour mission de recevoir et gérer, en capitalisant durablement, des biens et droits apportés à titre gratuit et irrévocable afin d'utiliser les revenus générés pour :

- Réaliser directement des œuvres ou missions d'intérêt général, ou
- Financer d'autres organismes à but non lucratif pour mener ces missions

Notre champ d'action couvre notamment les domaines : philanthropique, éducatif, scientifique, social, familial, culturel, patrimonial, environnemental, ou de diffusion des connaissances

Nature et périmètre des activités :

Collecte de dotations : dons manuels, donations, legs, et autres libéralités destinées au fonds

Actions d'intérêt général :

- Réalisation directe d'initiatives ciblées selon l'objet défini dans les statuts ;
- Appels à la générosité publique, conformément aux autorisations requises

Moyens mis en œuvre :

Pour réaliser ses différentes missions, le fonds de dotation est doté d'une équipe de bénévoles garantissant la mise en œuvre des missions.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.



Engagement hors bilan :*Valorisation des avantages en nature et du bénévolat*

Les avantages en nature ne sont pas valorisés en bas de compte de résultat.

Les locaux du Fonds de dotation sont mis à disposition par la Ville de Mosnes mais ne sont pas valorisés.
Aucun justificatif n'a été fourni par le financeur.

Le Fonds de dotation fait appel au bénévolat, mais celui-ci ne peut pas être valorisé de façon fiable sur l'exercice.



ETAT DES IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement, de recherche et développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Total (I)			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements et aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
Total (II)			
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
Total (III)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)			

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total (I)				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Total (II)				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Total (III)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)				



ETAT DES AMORTISSEMENTS

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Valeur début exercice	Augment. Dotations	Diminutions Sortes/Rap.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement, de recherche et développement	Total I				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II				
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements et aménagements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Total III					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)					

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIRES							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements net amort à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort.fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort.fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement							
Autres immo. Incorporelles							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst.générales, agenc. aménag. Const.							
Inst. techniques, mat. et outillage indus.							
Inst.générales, agenc. aménag. Divers							
Matériel de transport							
Mat.l de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récupérables et divers							
Total III							
Total IV							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)							

Cadres C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net début d'ex.	Augmen-tations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant début exercice	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : reprises ex.		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissements					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
Total I					
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour grosses réparations					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés					
Autres provisions pour risques et charges					
Total II					
Provisions pour dépréciations					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Autres dépréciations					
Total III					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)					
- d'exploitation					
Dont dotation. - financières					
- exceptionnelles					

ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES

Cadre A	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1)				
Autres immobilisations financières				
De l'actif circulant				
Clients, usagers, et comptes rattachés				
Autres créances clients, usagers, adhérents				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance				
Total				

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

Cadre A	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1)					
Fournisseurs et comptes rattachés					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Autres impôts, taxes et versements assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Confédération, fédération, union, associations affiliées					
Autres dettes		1 350	1 350		
Produits constatés d'avance					
Total					

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS PROPRES

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmen- tations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D=A+B-C
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires	15 000			15 000
Fonds propres complémentaires				
- Dotations pérennes représentatives d'actifs aliénables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
Fonds propres avec droit de reprise				
- Apports avec droits de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	122 847	45 374		168 221
Résultat de l'exercice	45 374	-59 901	45 374	-59 901
Situation nette				
Fonds propres consommables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total	183 221	-14 527	45 374	123 320

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

NATURE DES SUBVENTIONS	Affectation	Montant à l'origine	Rapport au résultat de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
				0
				0
				0
				0
				0
				0
				0
				0
				0
				0
				0
Total	0	0	0	0
				0
				0
				0
				0
				0
				0
				0
				0
				0
				0
Total	0	0	0	0

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

VARIATION DES FONDS DÉDIÉS ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
Total	0	0	0	0	0	0	0

PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du Bilan		
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients, usagers et comptes rattachés		
Créances reçues par legs et donations		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total	0	0

CHARGES A PAYER

Charges à payer incluses dans les postes suivants du Bilan		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 530	
Dettes de legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	1 530	0

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	42 690	42 690	44 185	44 185
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public			2 165	2 165
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 483		2 995	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
TOTAL	44 173	42 690	49 345	46 350
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	564	564	1 438	1 438
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	3 510		2 533	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5-Aide financières	100 000	100 000		
6 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
7 - REPORTS EN FONDS DEDIES				
TOTAL	104 074	100 564	3 971	1 438
EXCEDENT OU DEFICIT	- 59 901	- 57 874	45 374	44 912

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION - SUITE

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-	-	-	-
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	-	-	-	-
EXCEDENT OU DEFICIT	-	-	-	-

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)			180 594	137 847
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-) investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice			57 874	42 747
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)			122 720	180 594
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES Réalisées en France Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL			TOTAL	
RESSOURCES DE L'EXERCICE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC Bénévolat Prestations en nature Dons en nature				



COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n°91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	42 690	44 185
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénat		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	100 000		- Dons manuels		
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		1 438	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	564				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
TOTAL DES EMPLOIS	100 564	1 438	TOTAL DES RESSOURCES	42 690	44 185
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
5 - REPORTS EN FONDS DE L'EXERCICE			3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	-	-
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	42 747	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	42 690	44 185	TOTAL	42 690	44 185

